

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — 12 MARS 1978

1re CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE (RENNES NORD)

Louis LE CLAINCHE

40 ans, Architecte

CANDIDAT DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Suppléant :

Philippe AMYOT D'INVILLE

40 ans

Cadre dans une entreprise privée



Electrices, Electeurs,

Voici moins d'un an, naissait "Démocratie Chrétienne". En octobre dernier j'étais désigné comme délégué pour l'Ille-et-Vilaine et j'entrais au Comité Directeur. Domicilié depuis bientôt 14 ans dans cette 1ere circonscription, je viens aujourd'hui solliciter vos suffrages.

Pourquoi le sigle "Démocratie Chrétienne". Parce que nous sommes attachés à la démocratie et que nous voulons promouvoir une politique d'inspiration chrétienne. **La démocratie politique est aujourd'hui acquise mais la démocratie économique reste à construire.**

Nous ne prétendons absolument pas avoir un quelconque monopole pour parler au nom de tous les chrétiens. Nous refusons d'ailleurs de nous placer sur un terrain étroitement confessionnel et nous nous adressons au contraire à toutes celles et à tous ceux qui croient à l'efficacité d'une coopération entre l'idée démocratique et la pensée chrétienne sans qu'ils aient à appartenir à une confession religieuse.

Nous refusons le marxisme parce qu'au matérialisme nous voulons opposer les valeurs chrétiennes, à la lutte des classes leur coopération, aux nationalisations sauvages une intégration profonde des salariés à leur entreprise. La bipolarisation actuelle de la vie politique nous obligeant à choisir, nous nous situons dans la majorité présidentielle sans renoncer pour autant à notre personnalité. Ceci nous amène à prendre des positions très fermes :

Dans l'ordre économique

Nous soutenons le programme de Blois : pour les entreprises et les commerçants pause des charges sociales et fiscales pendant 2 ans et retour à la liberté des prix, encouragements à la création de nouvelles entreprises, simplification des procédures et formalités administratives, pour les commerçants application de la loi d'orientation de 1973, encouragements à l'installation des jeunes et au regroupement dans les quartiers nouveaux, loi cadre pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs et développement des productions déficitaires.

Cependant notre personnalité démocrate-chrétienne nous amène aussi à élargir nos objectifs de manière précise :

• **Le S.M.I.C. à 2.400 francs** nous paraît constituer un devoir de solidarité. Toutefois une telle augmentation immédiate, comme le prévoient les partis de l'opposition, transformerait en smicards à peu près 40 % des salariés. Les raccordements pour sauvegarder les qualifications ne feraient qu'ajouter un peu plus au chaos économique. Les entreprises en difficulté, à moins de s'écrouler, n'auraient d'autre remède que d'augmenter leurs prix et tout serait à refaire. C'est pourquoi, pour atteindre ces 2.400 francs revalorisés en valeur de l'époque où ils seront atteints, nous proposons des augmentations de salaires garantissant à tous le maintien du pouvoir d'achat et modulant le surplus en favorisant largement les bas salaires. Les secteurs éprouvant des difficultés seront soutenus et une fois le but atteint, le procédé sera abandonné. Cette action pourra s'inscrire dans le cadre d'une politique contractuelle que nous voulons généraliser.

• Le commerce extérieur paraissant s'équilibrer nous demandons une **relance de l'économie en vue de réduire le chômage** et la reconduction des mesures en faveur de l'emploi des jeunes. Nous demandons enfin une 5ème semaine de congés instaurée progressivement en commençant par les plus de 50 ans, mesure économiquement supportable quand on connaît le coût du chômage.

• **La personne humaine doit être sujet et non pas objet de l'Entreprise.** Cela signifie que les salariés doivent être associés démocratiquement au contrôle et à l'orientation de la gestion. Nous demandons pour toutes les sociétés anonymes de plus de 500 salariés le remplacement du Conseil d'administration par un directoire et un conseil de surveillance. Le premier assumera la gestion, les principes d'autorité et d'unité de la direction étant préservés. Le second orientera et contrôlera la gestion de l'entreprise, un tiers de ses membres étant constitué de représentants élus des salariés avec voix délibérative.

• **Aucun capital ne peut fructifier sans le travail.** Conscients que le capital doit être rémunéré, nous trouvons anormal que ses détenteurs demeurent les seuls bénéficiaires de ses accroissements. C'est pourquoi nous demandons la création d'un Comité d'Etudes qui devra explorer les modalités permettant de satisfaire un droit des salariés, sous forme d'actions, sur les bénéfices réinvestis dans l'entreprise pour en augmenter la capacité. Nous voulons enfin que la participation des salariés aux fruits de l'expansion dans leur entreprise soit élargie à une tranche plus importante des bénéfices et à un plus grand nombre de salariés.

Dans le domaine de la famille

Nous soutenons le programme de Blois qui prévoit un revenu minimum familial, la retraite de la mère de famille, l'allongement du congé de maternité, le développement du travail à temps partiel, la définition d'un statut pour les femmes d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants.

La "Démocratie Chrétienne" qui s'affirme comme le parti de la famille veut encore aller plus loin et demande **le doublement des allocations familiales** en mettant fin aux transferts abusifs de fonds vers les autres régimes de la sécurité sociale, une remise en ordre de cette dernière apparaissant indispensable, et **l'institution du vote familial** qui donnera aux familles un poids électoral correspondant au nombre d'enfants à charge.

Pour les personnes âgées

Nous soutenons le programme de Blois : minimum vieillesse à 30.000 Francs pour un couple, pension de réversion pour les veuves, retraite à la carte après 60 ans, gratuité des soins médicaux pour les titulaires du minimum vieillesse et création d'un réseau national de téléalarme pour 800.000 personnes âgées.

Dans le domaine du respect de la vie

Il est maintenant prouvé que la peine de mort est sans effet sur le taux de criminalité. Je m'engage donc, si je dois être élu, à voter l'abolition de la peine de mort si un tel projet était soumis au Parlement.

La "Démocratie Chrétienne" refuse de manière unanime la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse.

Consciente que le respect de la vie c'est aussi, parmi tant de choses, l'effort pour la santé et la prévention, des règlements écologiques plus sévères, l'aide au tiers-monde, la lutte contre le racisme, et dans l'ordre international la définition d'une politique favorisant le respect de l'homme à l'intérieur de chaque état et la paix entre les nations, la "Démocratie Chrétienne" affirme sa volonté d'y œuvrer dans toute la mesure de ses moyens.

Dans le domaine des libertés

Nous affirmons notre attachement à toutes les libertés : liberté d'entreprendre, liberté syndicale, liberté de conscience, liberté de la presse, etc... et aussi **liberté d'enseignement** aujourd'hui menacée.

Dans l'ordre international

Nous affirmons notre volonté d'œuvrer à la construction de l'Europe économique et politique pour créer un Etat Européen libre et solide, pacifique, non interventioniste et exemplaire dans l'aide au tiers-monde.

Electrices, Electeurs, voici exposé l'essentiel de nos propositions en vue d'amorcer l'ouverture d'une 3ème voie pour la construction d'une société plus fraternelle par un socialisme dans la liberté et la sécurité économique, dans le respect des valeurs morales auxquelles nous tenons. Si vous approuvez nos objectifs faites nous confiance.

FAITES CONFIANCE A LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

VOTEZ... LOUIS LE CLAINCHE

Vu le Candidat.

IMP. TACHOT & GUEUTIER – RENNES